

PLAN MASSE 1:500



Le caractère pittoresque de la Maison Gubler et son cadre bucolique méritent un traitement tout en finesse.

Afin d'éviter une superposition des transformations, l'annexe ouest de la maison, ajoutée en 1909, est démolie et remplacée par la nouvelle extension. Celle-ci est insérée subtilement dans le terrain.

Le projet se développe particulièrement au rez-de-jardin, afin de minimiser les circulations verticales. Ainsi on optimise la relation intérieur / extérieur, essentielle au bon fonctionnement d'une UAPE, où les journées sont rythmées par les arrivées et les départs des enfants.

La façade sud abrite une grande coursive, où les enfants peuvent se déshabiller dès l'entrée. Les jeux de vitrage permettent d'ouvrir et de refermer les espaces au gré des besoins et des saisons. La serre-préau, idéalement orientée, permet de profiter des apports solaires passifs tout en sensibilisant les enfants aux préoccupations environnementales.

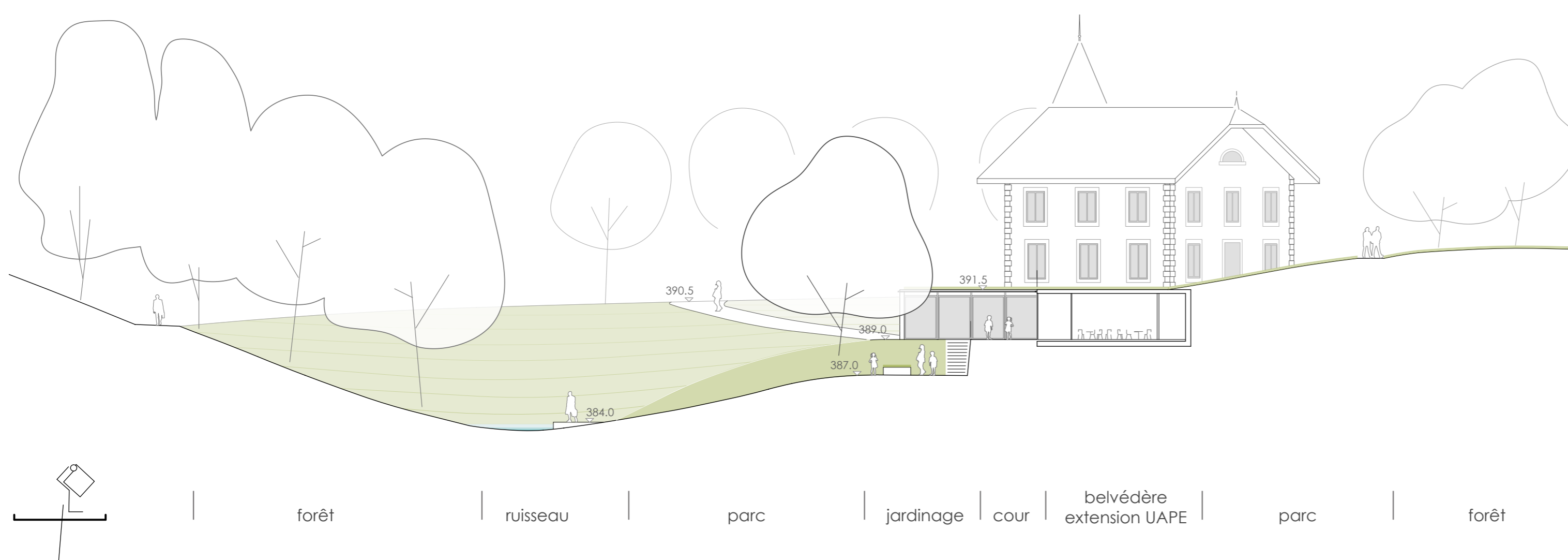
Un grand soin est apporté à l'enveloppe thermique tout en préservant la qualité patrimoniale de la Maison. Afin d'atteindre des performances optimales sans altérer la structure d'origine, une ossature intérieure en bois constitue une boîte dans la boîte, et intègre l'isolation en la désolidarisant de l'existant. Les planchers sont remplacés afin de répondre aux nouvelles charges d'occupation et aux exigences phoniques. La toiture végétalisée et les protections solaires complètent ce dispositif énergétique.

Le site de grande qualité se distingue par son étagement en terrasses, qui permet de hiérarchiser les espaces selon leur caractère privé ou public.

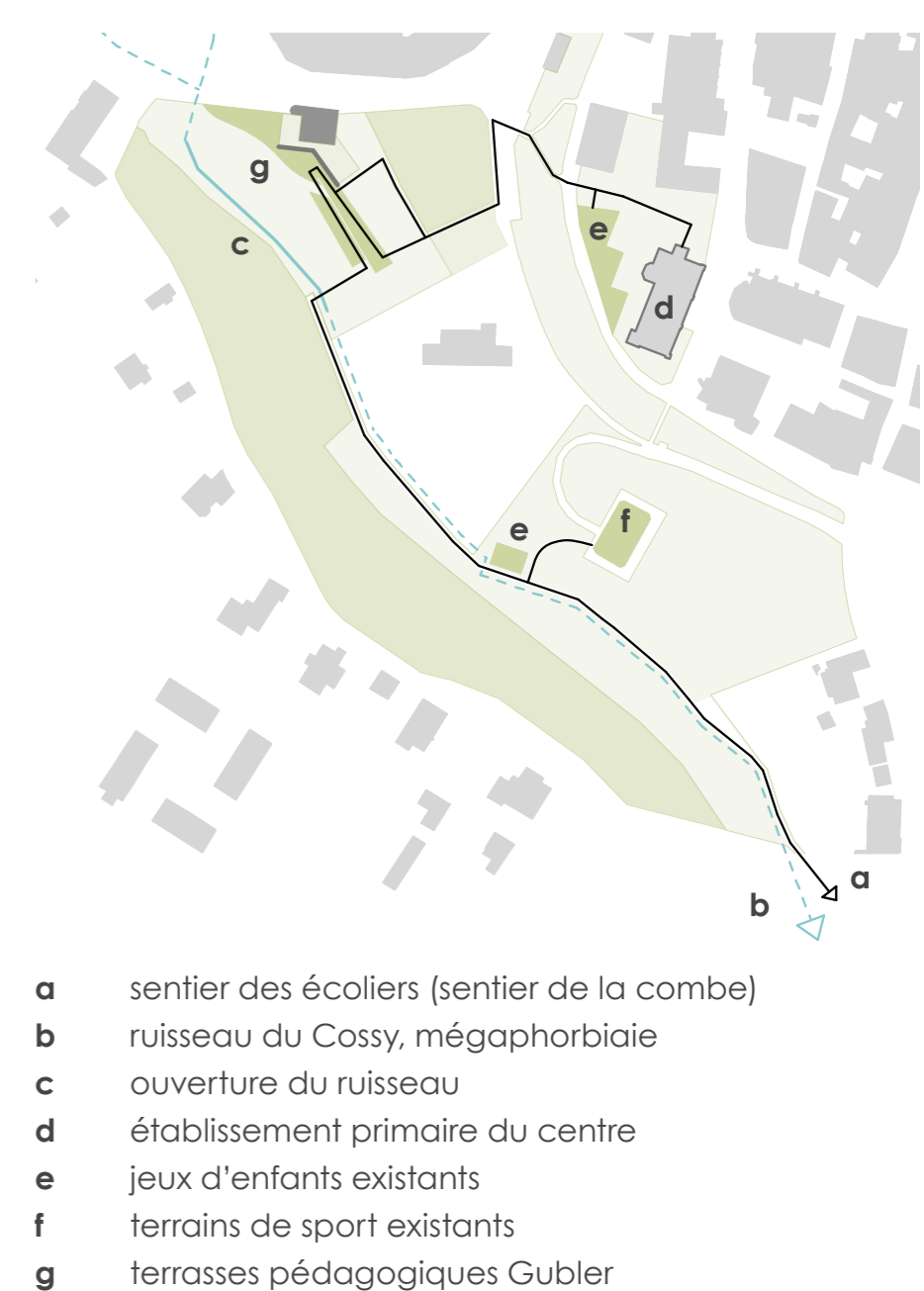
La rampe d'accès marque l'entrée de l'UAPE, en garantissant également l'accessibilité pour la livraison des repas et la dépose minute dans la rue.

- a terrasse_belvédère tout public
- b rampe accès / entrée
- c terrasse_cour catégorie 1p et 2p
- d terrasse_cour catégorie 3p à 6p
- e terrasse jardinage
- f terrasse nature
- g ruisseau du Cossy, mégaphorbiaie
- h vergers pédagogiques
- i jeux d'enfants existants
- j stationnements personnel 8 places
- k stationnements parents 5 places
- l stationnements dépose minute

COUPE 1:200



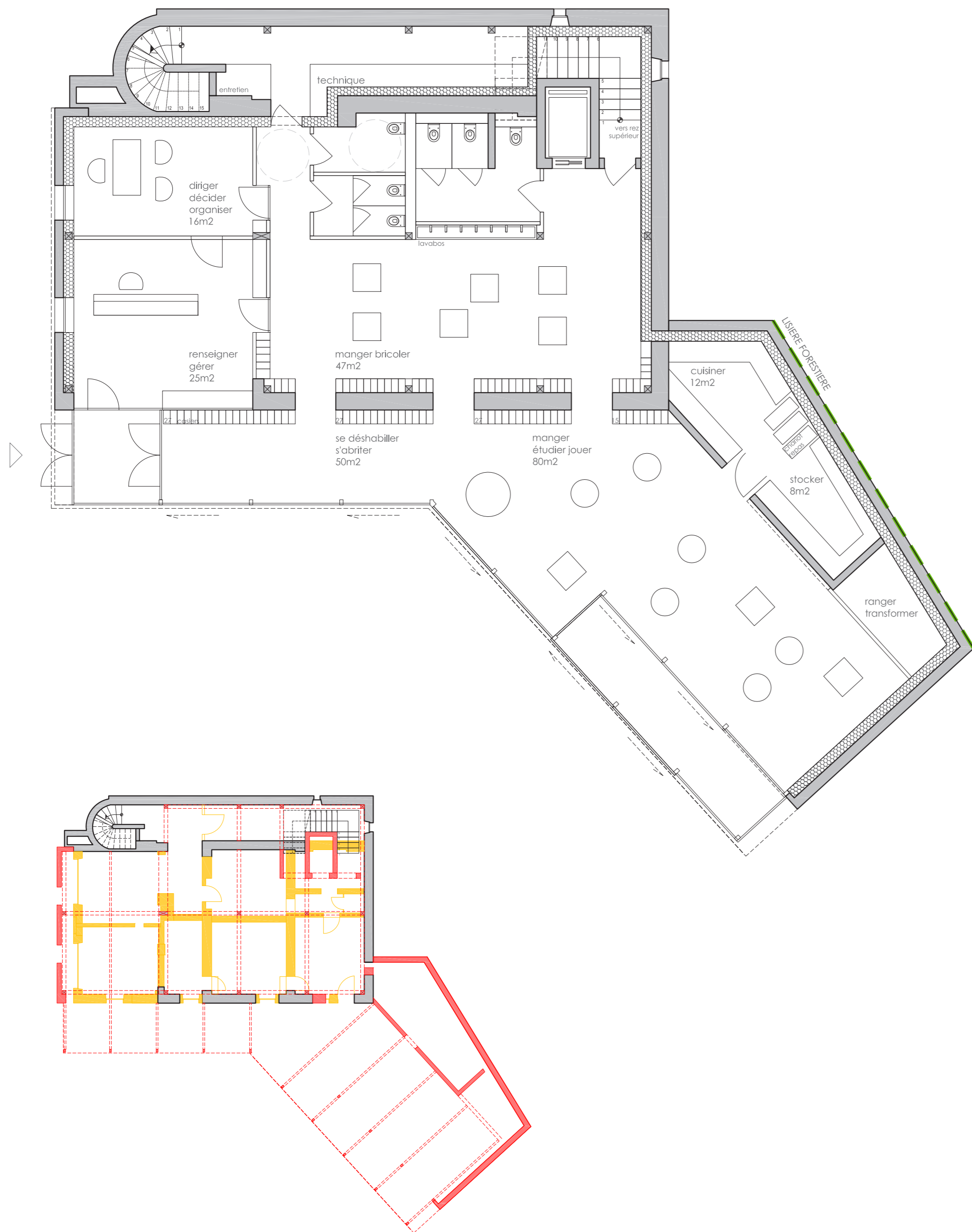
SCHEMA TERRITOIRE



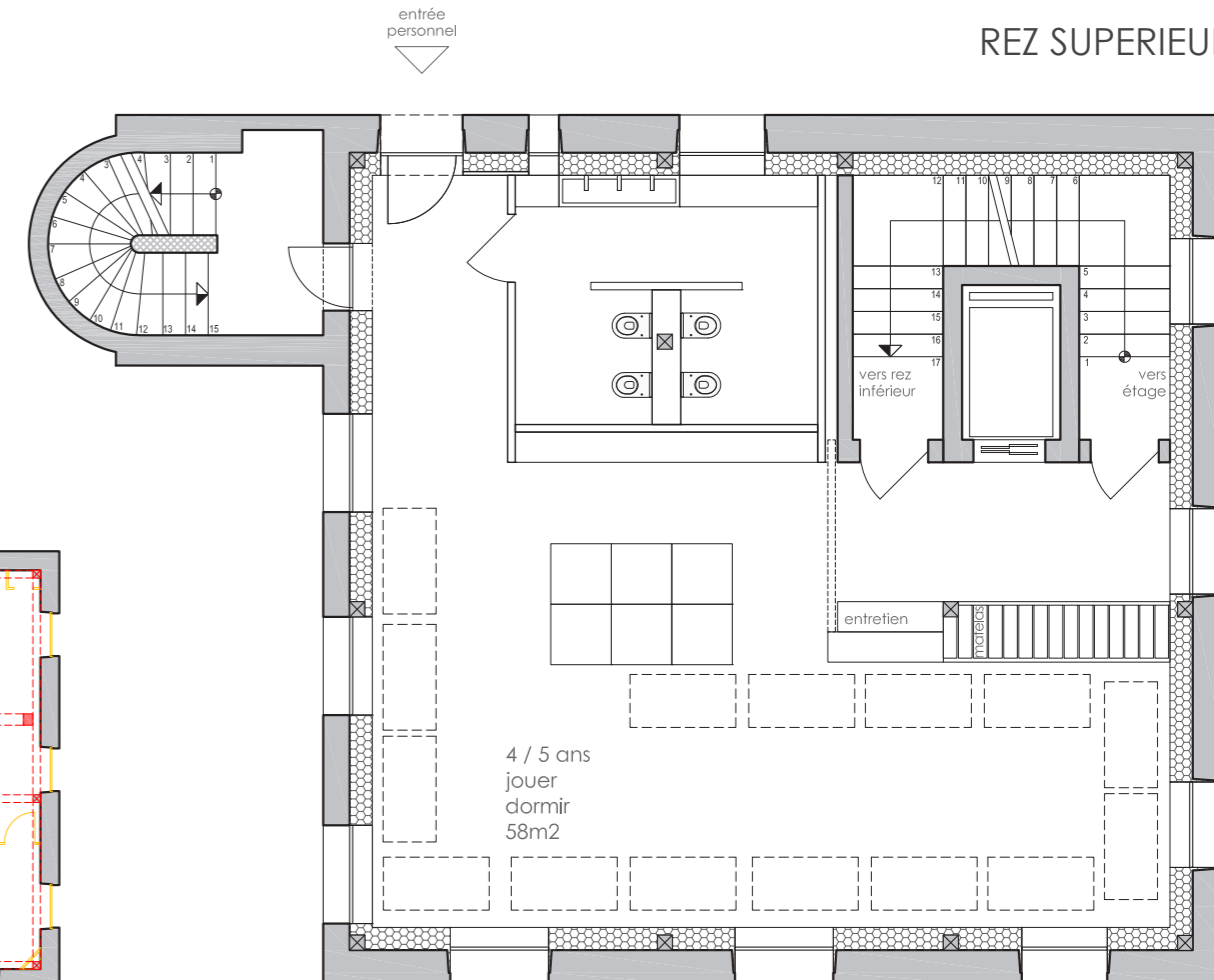
PRINCIPE DES TERRASSES



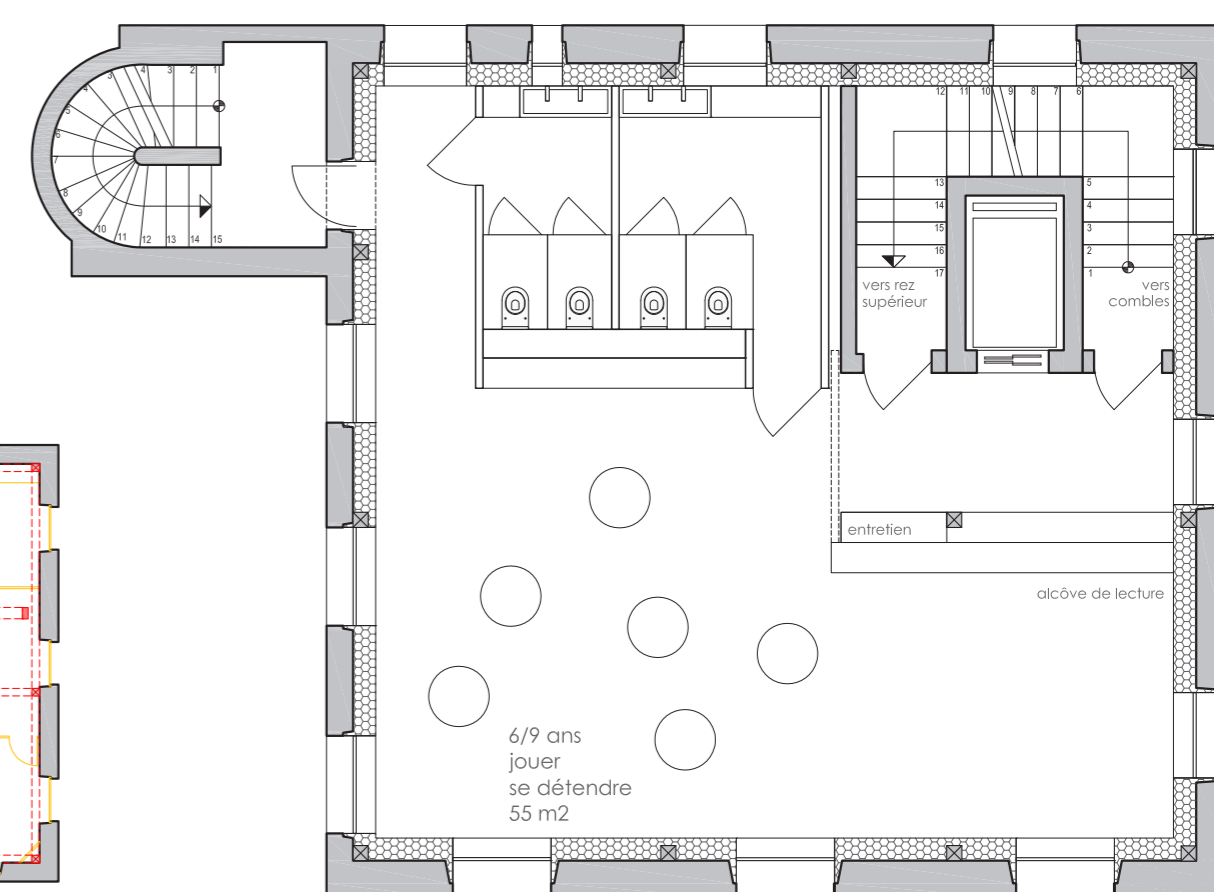
REZ INFERIEUR



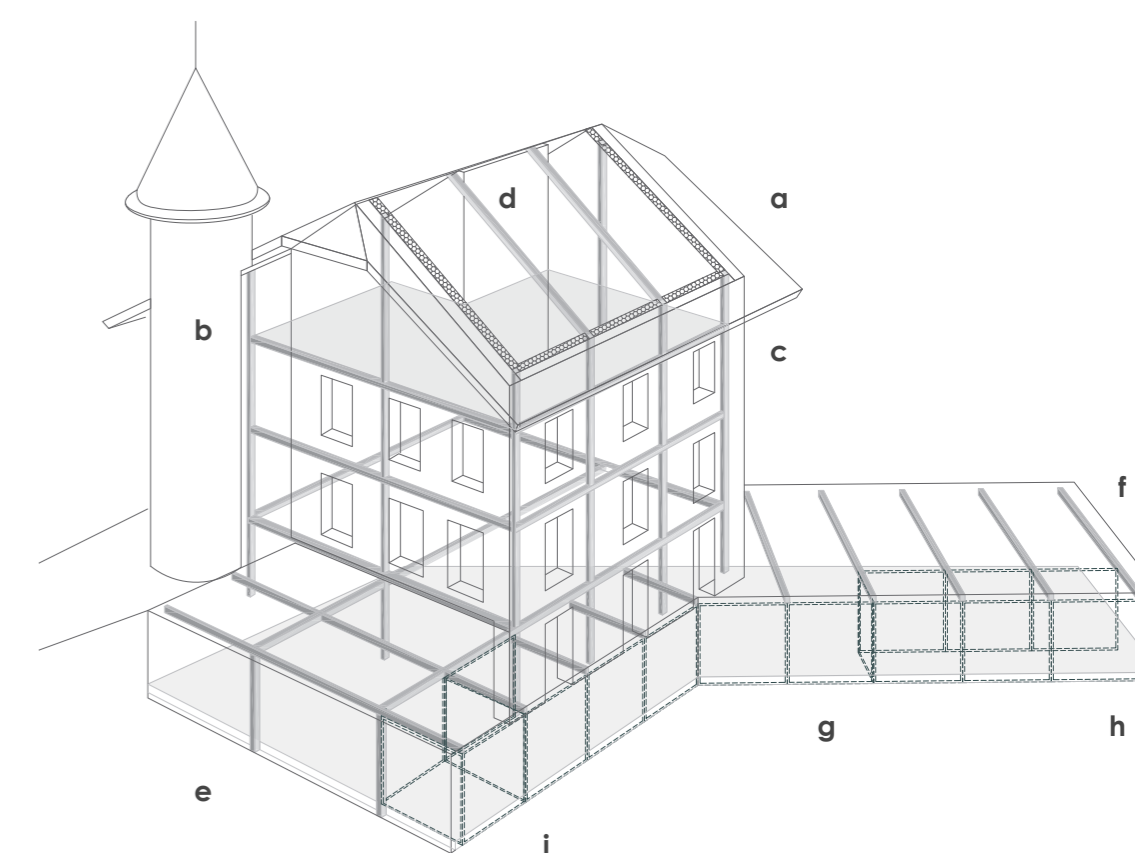
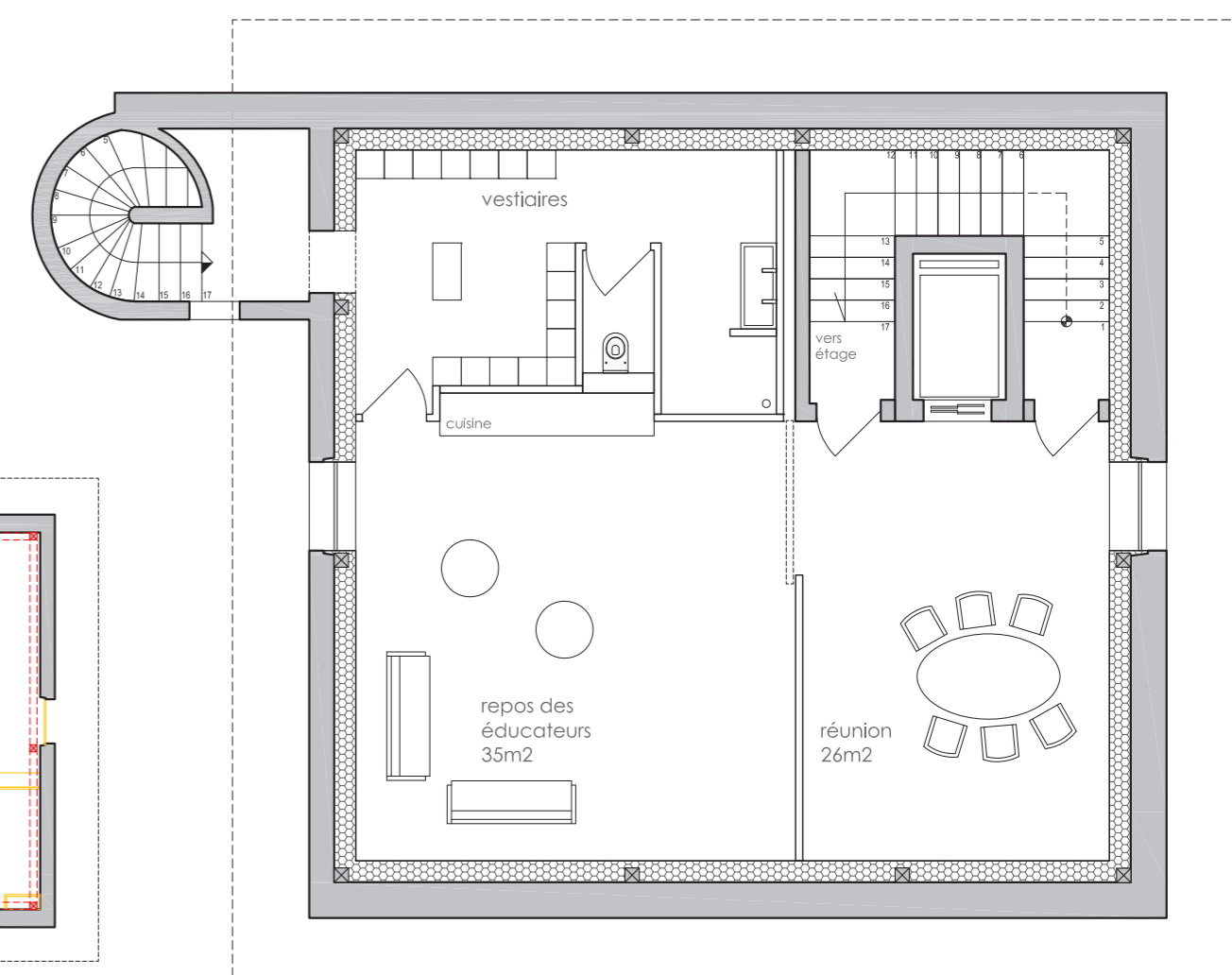
REZ SUPERIEUR



ETAGE



COMBLES



- a toit
poutre en i 36cm
remplissage en ouate de cellulose
osb
- b plancher acoustique
chape en ciment 50 mm
isolation acoustique en fibre de coco 2x20mm
panneau en épicea lamellé cloué
avec profil acoustique 160mm
- c murs (existants)
ossature en poutre en i
remplissage en cellulose
freine vapeur à perméabilité variable
panneau fibre de bois 5 cm - couche technique
- d cage d'escalier et ascenseur béton
coupe feu et contreventement
- e inertie thermique par chape ciment
- f toiture végétalisée
- g protections solaires
- h apports solaires passifs par serre préau
- i sas d'entrée